

Prédication sur saint Joseph, mercredi 19 mars 2025, prière à St-Etienne-du-Mont

Le hasard nous réunit en la fête de saint Joseph. Pascal en fait naturellement mention dans l'*Abrégé de la vie de Jésus-Christ*, mais sans commentaire. Il figure à un seul endroit du recueil des *Pensées*, mais marqué d'une admiration qui dit la dévotion de Pascal pour ce saint : « Saint Joseph, si intérieur dans une Loi tout extérieure. »

Je n'ai pas cru devoir tenir compte de la note de la récente édition du 4^e centenaire dans « Bouquin », affirmant que « Pascal fait référence ici au patriarche Joseph et non au père de Jésus » et renvoyant au fragment S 474, désignant Joseph, fils de Jacob, comme une figure du Christ par ses tribulations suivies de tant de gloire, dont il se sert pour procurer le salut à ses frères qui l'avaient rejeté. Mais ce personnage de la Genèse n'avait pas de « Loi extérieure » à observer : celle-ci ne sera donnée à Moïse que bien des années plus tard.

D'autre part, ce trait sur saint Joseph est très éloigné de la notion de figure. La figure est un trait de l'Ancien Testament qui s'accomplit dans le Nouveau, manifestant ainsi la vérité de l'Évangile de Jésus-Christ. Pascal l'invoque auprès de son lecteur, pour que celui-ci se demande si la religion chrétienne ne serait pas vraie. Mais la pensée sur saint Joseph, Pascal ne la destine à nul qu'à soi-même. Elle apparaît presque au terme du célèbre fragment S 751, longtemps publié à la suite du fragment S 749, « Mystère de Jésus ». Le fragment S 751 fait en effet entendre la voix de Jésus s'adressant à Pascal, et l'on pénètre ainsi dans l'intimité d'une âme avec le Dieu fait homme.

Il y a donc lieu de penser que saint Joseph est cité comme ayant eu part à cette sorte d'intimité ; part si éminente, qu'elle le désigne comme l'homme intérieur par excellence, parce qu'admis au cœur du mystère de Jésus.

Ce ne fut que par étapes que la tradition chrétienne vit en saint Joseph cet homme intérieur dont parle Pascal. On put n'y voir guère d'abord que l'homme des dehors au contraire, nécessaire pour ménager devant les hommes la réputation de la Sainte Vierge et de son Fils, donné dès lors comme *le fils de Joseph*.

Mais au-delà de cette nécessité, Joseph figure aussi comme le zélateur de la Loi extérieure. Il s'y soumet tellement qu'on pourrait douter qu'il eût la parfaite intelligence intérieure du mystère à quoi il lui est donné part. Marie est d'accord avec lui en cela, elle qui se présente aux rites de la purification, alors même que la naissance de son Fils n'a pas altéré sa virginité. De même, Joseph va au temple faire circoncire Jésus, alors que, note Jansénius, ce soin s'accomplissait ordinairement désormais dans les maisons des particuliers. Mais Joseph et Marie étant alors loin de chez eux, ils entendaient publier que le temple de Dieu

était la vraie demeure de leur Fils, et la leur. Surtout, Joseph se rend aussi au temple pour racheter à Dieu son fils premier-né, et le droit de l'avoir chez soi. Il entend se soumettre, sur ce point aussi, à la Loi extérieure, alors qu'il tient dans ses bras son Législateur ; il rachète le Rédempteur du monde et le sien propre ; et cela, note encore Jansénius, alors que cette cérémonie, certes prévue dans la Loi, n'avait rien d'obligatoire.

Ainsi Joseph porte-t-il à son comble la contrariété entre des rites extérieurs et généraux et le mystère singulier de Jésus. N'aurait-il pas été plus convenable, dès lors, qu'il y dérobât Jésus et Marie ?

Mais il n'eût alors été qu'un « demi-habile », analogue à ceux qui refusent de s'assujettir aux lois qui ont cours dans les États, sur ce que leur fondement n'a nulle justice substantielle, mais à la seule violence pour origine. Mais Joseph est un « chrétien parfait », qui ne s'assujettit aux formalités que parce qu'il distingue les raisons ultimes des effets. Il importait que le Rédempteur fût racheté, et unît ainsi jusque là sa condition à la nôtre. Joseph se plie à des formalités extérieures, parce que cela publie l'état d'une humanité qui, faite pour vivre selon l'esprit, se trouve assujettie pour l'heure aux créatures. Il sait que Dieu voulut descendre, en Jésus, jusqu'à cette misère pour en retirer l'homme.

« Les pénitences extérieures disposent à l'intérieure », est-il dit à la suite de ce trait sur saint Joseph, « si intérieur dans une loi tout extérieure. » On saisit là combien Joseph est animé de l'Esprit de son Fils, qui déclare *n'être pas venu abolir la Loi, mais l'accomplir*. « Joseph, si intérieur dans une Loi tout extérieure » : c'est-à-dire qu'il habite la Loi comme sa vraie maison.

De même, à son exemple et à sa prière, ne nous dérobons pas aux pénitences extérieures du carême. Dans l'état de la nature déchue, on n'atteint l'intérieur et l'esprit que par l'extérieur et le corps, et cela est propre à nous garantir contre la « superbe » et l'orgueil. Jacqueline et Blaise écrivaient ainsi à Gilberte, le 1^{er} avril 1648 : « Il faut que nous nous servions du lieu où nous sommes tombés pour nous relever de notre chute. »